



RÉGIE D'ÉLECTRICITÉ
DU SYNDICAT
DU SUD-DE-LA RÉOLE

Grille de prix de l'offre de fourniture d'électricité

Tarif Réglementé de Vente de l'Électricité (TRVe) Clients Résidentiels et Particuliers

Applicable au 1^{er} aout 2025

OFFRE POUR LES CLIENTS PARTICULIERS

L'offre « TRVe » porte sur la fourniture d'électricité et sur l'accès et l'utilisation du réseau public de distribution, à destination des clients résidentiels qui bénéficient des tarifs réglementés, fixés par les pouvoirs publics.

Les grilles tarifaires de l'offre TRVe Résidentiels

Option Base (TTC)		
Puissance Souscrite (kVA)	Abonnement Mensuel (€ TTC/mois)	Prix du kWh (€ TTC/mois)
3	11,73	19,52
6	15,47	19,52
9	19,39	19,52
12	23,32	19,52
15	27,06	19,52
18	30,76	19,52
24	38,79	19,52
30	46,44	19,52
36	54,29	19,52

Option Heures Creuses (TTC)			
Puissance Souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ TTC/mois)	Prix du kWh (cts € TTC/kWh)	
		Heures Pleines	Heures Creuses
6	15,74	20,81	16,35
9	19,81	20,81	16,35
12	23,76	20,81	16,35
15	27,49	20,81	16,35
18	31,34	20,81	16,35
24	39,47	20,81	16,35
30	47,02	20,81	16,35
36	54,61	20,81	16,35

Suite à une décision des pouvoirs publics, les puissances de 9 à 36 kVA inclus de l'option Base du Tarif Bleu pour les clients résidentiels ont été mises en extinction et ne sont plus disponibles à la souscription.

Majoration pour les auto-producteurs individuels avec injection (€/an HT) : 9,60

Majoration pour les consommateurs non équipés d'un compteur LINKY et n'ayant pas mis à disposition d'index de consommation au gestionnaire de réseau de distribution depuis plus de 12 mois, à partir du 1^{er} janvier 2022 (€/an HT) : 63.74

Option Tempo (TTC)							
Puissance Souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ TTC/mois)	Prix du kWh (cts € TTC/kWh)					
		Bleu HC	Bleu HP	Blanc HC	Blanc HP	Rouge HC	Rouge HP
6	15,50	12,32	14,94	13,91	17,30	14,60	64,48
9	19,49	12,32	14,94	13,91	17,30	14,60	64,48
12	23,38	12,32	14,94	13,91	17,30	14,60	64,48
15	27,01	12,32	14,94	13,91	17,30	14,60	64,48
18	30,79	12,32	14,94	13,91	17,30	14,60	64,48
30	46,31	12,32	14,94	13,91	17,30	14,60	64,48
36	54,43	12,32	14,94	13,91	17,30	14,60	64,48

Majoration pour les auto-producteurs individuels avec injection (€/an HT) : 9,60

RÉGIE D'ÉLECTRICITÉ DU SYNDICAT DU SUD-DE-LA-RÉOLE

2, rue des chênes, ZA du bois Majou 33124 AILLAS – Tél. : 05 56 71 04 50 – Fax : 05 56 71 09 53 – Email : accueil@regie-sdr.fr
N° SIRET : 390 304 632 00032 – N° APE : 3513Z

Majoration pour les consommateurs non équipés d'un compteur LINKY et n'ayant pas mis à disposition d'index de consommation au gestionnaire de réseau de distribution depuis plus de 12 mois, à partir du 1^{er} janvier 2022 (€/an HT) :

63,74

La composition du prix de l'offre

(Articles 4 des Conditions Générales de Vente)

Les prix toutes taxes comprises (TTC), tels qu'indiqués sur les grilles tarifaires ci-dessus correspondent à :

- l'abonnement annuel, dont le montant est fonction de la puissance mise à disposition.
- le prix du kWh qui correspond au prix unitaire de chaque kWh consommé par le client.

Chacune de ces deux parties du prix intègre le prix de l'acheminement de l'électricité sur les réseaux, auquel s'ajoutent :

- l'Accise sur l'électricité¹, d'un montant de 2,998 cts € /kWh HTVA,
- la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA), correspondant à la majorité des clients,
- la TVA au taux de 20% pour l'abonnement et la CTA, et au taux de 20% pour les consommations et les autres taxes.

Le montant des taxes applicables est disponible sur <https://www.economie.gouv.fr/cedef/fiches-pratiques/comment-fonctionne-la-fiscalite-de-lelectricite-et-du-gaz>

Note commune à tous les fournisseurs :

Les clients démunis, sous condition de ressources, bénéficient d'un chèque énergie conformément aux articles R 124-1 et suivants du code de l'énergie.

Ces dispositifs font l'objet d'une information sur le site <https://www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/assistance>

et par téléphone au

0 805 204 805

Service et
appel gratuits

¹ Anciennement CSPE, la Contribution au Service Public de l'Electricité